

Mixité sociale à l'école, un levier pour réduire les inégalités ?

Synthèse du webinaire du 17 octobre 2023

La lutte contre les inégalités à la racine constitue l'un des quatre axes du Pacte des solidarités. Or, comme le précise France Stratégie dans son rapport *Scolarité, le poids des héritages*, « *les destins des individus se façonnent en partie à l'école – une école dont le caractère inégalitaire fait l'objet d'un assez large consensus scientifique et politique* ». La mixité sociale au sein d'un établissement ou même d'une classe fait l'objet d'une attention particulière de la part des acteurs de l'éducation en ce sens qu'elle favorise la dynamique d'apprentissage de tous les élèves. Elle soulève également un enjeu de cohésion nationale en facilitant la rencontre de jeunes de milieux sociaux différents et l'apprentissage de l'altérité sous toutes ses formes.

Scolarité, le poids des héritages

Johanna Barasz, cheffe de projet à France stratégie, a présenté les conclusions d'une étude sur la construction des inégalités dans le parcours scolaire des enfants.

De la petite enfance à la sortie du système éducatif, les trois variables « héritées » que sont **l'origine sociale, le genre et l'ascendance migratoire** des élèves exercent sur leurs performances et leurs parcours une influence majeure. Parmi elles, l'origine sociale a une incidence bien supérieure aux deux autres, aussi bien sur les performances des élèves que sur leurs parcours et *in fine* leur diplôme. Les élèves des familles favorisées d'un point de vue socio-économique ont des parcours plus fluides et obtiennent davantage le baccalauréat. Ils sont moins nombreux à mettre fin précocement à leur scolarité et plus nombreux à rejoindre l'enseignement supérieur.

Les inégalités se construisent dès la petite enfance, selon un processus de sédimentation, chaque étape de la scolarité y contribuant avec ses modalités propres. C'est au collège et au lycée que se cristallisent les inégalités en raison notamment de la **faible mixité sociale et scolaire** et aussi des **choix d'orientation** qui y sont fait sous l'effet des projections des familles et de l'institution. Deux tiers des enfants de famille d'origine favorisée demandent une seconde générale et technologique, lorsqu'ils obtiennent entre 8 et 10 au diplôme national du brevet contre 30 % des enfants d'ouvriers non qualifiés avec les mêmes notes. Moins d'un quart des bacheliers avec



mention « Très bien » de milieu très défavorisé entrent en classes préparatoires aux grandes écoles, contre la moitié pour les élèves très favorisés.

Une fois les différences d'origine sociale prises en compte, **les écarts qui séparent les enfants d'immigrés des autres enfants sont très faibles**. C'est bien l'origine socio-économique, le rapport à l'institution scolaire et aux savoirs qui demeurent les déterminants majeurs des trajectoires des enfants d'immigrés.

Le genre exerce une influence paradoxale. **Les filles sont plus performantes** tout au long de leur parcours scolaire et ce, dès la petite enfance. Elles ont de meilleurs taux de réussite aux examens. À niveau scolaire équivalent, voire meilleur, **elles s'orientent pour autant moins vers les filières prestigieuses et sélectives que les garçons**. On assiste encore à des choix d'orientation très genrés dans le secondaire et le supérieur qui sont décorrélés des résultats scolaires.

[> consulter l'ensemble des travaux de France Stratégie sur le thème « Poids des héritages et parcours scolaires »](#)

L'Indice de position sociale : un outil statistique pour mesurer la mixité sociale des établissements

Nabil Mouchit, statisticien au rectorat de l'académie de Toulouse a présenté l'indice de position sociale des établissements (IPS) qui permet d'analyser la mixité sociale en milieu scolaire. Cet indicateur quantitatif repose sur la catégorie sociale des parents (PCS) et synthétise le bagage culturel et socio-économique de l'enfant. A chaque PCS ou couple de PCS est associé une **valeur résumant certains attributs tels que le diplôme, les conditions matérielles, les pratiques culturelles ou l'ambition scolaire**. Ce score correspond à l'IPS de l'élève et il est ensuite possible de l'agréger en score moyen de la classe, de l'établissement, du type d'établissement ou de l'académie.

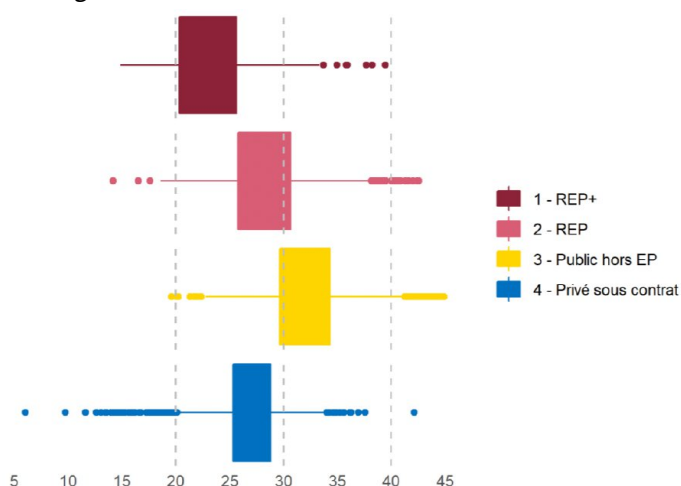
Plus un IPS est élevé, plus les conditions familiales de l'élève sont favorables à l'apprentissage. C'est un indicateur synthétique et à ce titre nécessairement réducteur. Pour autant, il est particulièrement utile pour observer la corrélation entre conditions sociales des familles et résultats scolaires des élèves, le degré de mixité sociale dans les établissements et sa répartition territoriale ainsi que les évolutions dans le temps.

Sur l'académie de Toulouse, on observe par exemple un IPS moyen d'environ 120 pour les collèges privés, contre 109 pour les collèges publics (hors REP et REP+) et 89 pour les collèges REP et REP+. Les collèges REP et REP+ sont les établissements qui concentrent les élèves des milieux sociaux les plus défavorisés et dans lesquels la mixité sociale est moindre.



Il est possible d'analyser la corrélation entre IPS et résultats au diplôme national du brevet (DNB) à l'échelle nationale. **Plus la position sociale est élevée plus les résultats au DNB sont bons.** Néanmoins, à IPS équivalent, des établissements peuvent avoir des résultats au DNB très différents ; de même on constate que des établissements peuvent avoir des résultats aux DNB similaires en ayant des IPS très différents.

Figure 1 – Répartition des collèges selon l'indice d'hétérogénéité de l'IPS en 2022



Champ : collégiens, France métropolitaine et Drom.
Source : Depp, Système d'information Scolarité

[> consulter les publications du service statistique de l'Education nationale sur l'IPS](#)

[> télécharger les données disponibles en open data](#)

Favoriser la mixité sociale pour réduire les inégalités ? Retour sur une expérimentation en Haute-Garonne

Isabelle Bertolino, doctorante en Sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Jean Jaurès (Toulouse) et chargée de l'évaluation du programme mixité du Conseil départemental de la Haute-Garonne, revient sur la mise en place d'une expérimentation visant à améliorer la mixité sociale dans les collèges depuis 2017.

Le département de la Haute-Garonne a décidé de **redessiner les contours de la sectorisation pour 1400 collégiens** initialement scolarisés au plus près de leur lieu d'habitation, au Mirail, à Toulouse. Les deux établissements d'éducation prioritaire concernés accueillaient essentiellement des élèves de familles défavorisées et obtenaient en moyenne de moins bonnes performances scolaires. Au terme d'un processus de concertation avec les parents d'élèves, le rectorat et les acteurs de terrain où d'autres pistes de solutions ont été explorées, une majorité de participants s'est prononcée pour la fermeture des collèges implantés dans le quartier du Mirail, faute de pouvoir créer de la mixité dans ces établissements trop fortement enclavés.

Cette nouvelle sectorisation s'est faite progressivement, sur plusieurs rentrées scolaires et a mobilisé 11 autres collèges pour accueillir ces élèves. En parallèle deux nouveaux collèges ont été construits en bordure du secteur géographique initial pour accueillir une partie des élèves du Mirail et des quartiers limitrophes afin de garantir aussi de la mixité sociale. Il y a bien eu des phénomènes d'évitement de carte scolaire



mais seulement dans quelques écoles au début de l'expérimentation ; ces phénomènes se sont ensuite résorbés.

Jusqu'à là, les élèves des collèges d'accueil étaient majoritairement issus de milieux favorisés. C'est donc sur l'ensemble de ces établissements que la diversification des profils sociaux des élèves s'est opérée et la mixité sociale en a été améliorée. **C'est bien cette représentation équilibrée des différents profils sociaux-économiques qui était recherchée dans le cadre de l'expérimentation, au bénéfice de tous.**

En matière de socialisation, il apparaît au terme de l'évaluation que **les élèves issus des quartiers dit prioritaires ne se distinguent aucunement des autres, dans leur rapport aux normes, aux règles et aux usages.** Les élèves résidant au Mirail se sont rapidement intégrés en se constituant de nouveaux groupes d'appartenance. Ce processus d'intégration est à l'image de ce qui se fait quand un élève passe de l'école élémentaire au collège. Ce moment crée une forme de communauté d'expérience quel que soit le milieu social des élèves qui va aider à la socialisation de tous.

La réussite de cette expérimentation repose sur les points suivants :

- une concertation multipartite dès les premières réflexions pour garantir l'adhésion d'une majorité d'acteurs et se coordonner au mieux.
- des moyens pour accompagner la transformation parmi lesquels : ramassage scolaire dédié pour les élèves du Mirail, accompagnement des élèves dans les collèges sur la pause méridienne et dans les bus, « référents mixité » pour faire le lien entre l'école et le collège.
- la signature d'une convention entre le département et l'Education nationale pour garantir la pérennité des moyens humains et matériels engagés par l'ensemble des parties prenantes.

Au terme de l'évaluation, trois problématiques sont ressorties :

- l'implication des parents d'élèves du Mirail étant rendue plus difficile par l'éloignement des établissements d'accueil, certains se sentent dessaisis de leur rôle de co-éducateur pourtant fondamental.
- une attention particulière doit être portée sur l'appariement entre les établissements du premier et du second degré pour réduire les écarts de performances scolaires entre élèves à l'entrée en sixième, un écart trop important étant néfaste pour les élèves comme pour les enseignants.
- en amont de l'écriture des *scénarii* de sectorisation, il faut avoir une compréhension fine des stratégies des familles en la matière.

Tout en étant un projet à caractère éducatif cette mixité s'inscrit dans un projet de territoire. Le Conseil départemental souligne qu'il faut envisager la question de la mobilité des élèves et des familles mais aussi la façon dont on peut bâtir des secteurs plus mixtes de recrutement des élèves.

[> consulter le rapport d'évaluation du « plan d'amélioration de la mixité sociale dans les collèges haut-garonnais »](#)